

Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

ERASMUS+ Action-clé 1 **Mobilité des apprenants et du personnel de** **l'enseignement et la formation professionnels** *Appel 2022*

Erasmus+ enrichit les vies, ouvre les esprits

www.erasmusplus-fr.be



CADRE DE LA PRESENTATION

- En bref
- Objectifs
- Aspects transversaux
- Ouverture à l'international (pays tiers non associés au programme) pour les organismes accrédités
- Type et format des activités de mobilité
 - ✓ pour le personnel
 - ✓ pour les apprenants
 - ✓ autres possibilités
- Format des projets: projets de courte durée/projets accrédités
- Budget

En bref

- Pour tout organisme actif dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)– qui souhaite organiser des activités de mobilité à des fins d'apprentissage *pour le personnel et les apprenants*
 - ✓ Organismes dispensant un *enseignement et une formation professionnels initiaux ou continus*
 - ✓ *Autorités publiques locales et régionales, organismes de coordination* et autres *entités actives* dans le secteur
 - ✓ *Entreprises* et autres entités qui accueillent et forment des apprenants ou apprentis
- Consulter [la liste des organismes éligibles](#)
- Plusieurs manières de participer à un projet de mobilité
 - ✓ en tant *qu'organisme accrédité*
 - ✓ pour *un projet de courte durée*
 - ✓ en *rejoignant un consortium existant*
 - ✓ en *accueillant des partenaires étrangers*

En bref

- Différents types et formats d'activités de mobilité – *pour les apprenants et le personnel, en lien avec les besoins et le développement de l'organisme*
- Toutes les activités de mobilité peuvent être **hybrides**, cad *combiner mobilité physique avec une composante virtuelle*
- La mise en œuvre des activités de mobilité doit respecter les **Standards de qualité Erasmus+** :
 - Préparation et sélection des participants
 - Définition/évaluation/reconnaissance des acquis d'apprentissage
 - Partage des résultats du projet
- Promotion des **priorités transversales d'Erasmus+**, à savoir *l'inclusion et la diversité, le développement durable, la transition digitale dans l'éducation* et la *participation à la vie démocratique*
 - En utilisant les *budgets spécifiques* prévus
 - En *sensibilisant* leurs participants
 - En *partageant les bonnes pratiques*
 - En assurant une *mise en œuvre appropriée* de leurs activités

Objectifs

➤ Proposer des activités de **mobilité à des fins d'apprentissage** aux participants et soutenir **l'internationalisation et le développement** des organismes de l'EFP

- ❑ **Augmenter la qualité** de l'enseignement et la formation professionnels – initiale/continuée - en Europe
 - Renforcer *les compétences clés et transversales*, en particulier les compétences en langues et numériques
 - Soutenir le développement des *compétences nécessaires au marché de l'emploi*
 - Partager les bonnes pratiques et promouvoir l'utilisation de *méthodes pédagogiques innovantes*, et soutenir le développement professionnel du personnel de l'EFP

- ❑ Contribuer à la création d'un **Espace Européen de l'Education**
 - Renforcer la capacité des organismes de l'EFP à mener des projets *de mobilité de qualité*, conclure des *partenariats* et développer leur *internationalisation*
 - Rendre la *mobilité accessible* à tout apprenant de l'EFP et augmenter la *durée des mobilités* afin d'en maximiser l'impact
 - Améliorer la *qualité, la transparence et la reconnaissance des acquis d'apprentissage* des périodes de mobilité, en utilisant les outils européens de transparence

- ❑ Renforcer la **dimension européenne** de l'apprentissage et l'enseignement
 - Promotion des *valeurs d'inclusion et de diversité*, de tolérance et de participation démocratique
 - Promotion de la connaissance du *patrimoine européen*
 - Soutien au développement de *réseaux de professionnels* en Europe

Aspects transversaux

• Inclusion et diversité

- Garantir un *accès inclusif* et équitable aux activités de mobilité pour tous les participants
- *Processus de sélection des participants inclusif*, prenant en compte la motivation/le mérite mais également le développement personnel et leurs besoins en terme d'apprentissage
- Utiliser les *budgets de soutien à l'inclusion*
- S'assurer que les *nouvelles compétences acquises* par le personnel parti en mobilité *profitent à tous*
- *Participation active* de tous dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités de mobilité – pour maximiser les bénéfices de l'expérience de mobilité
- *Faciliter l'expérience de mobilité*, par exemple en créant une « fenêtre de mobilité » dans les programmes et une bonne intégration des participants à leur retour de mobilité

• Pratiques écoresponsables et durables

- Promotion d'un *comportement durable et responsable* auprès des participants, intégration de ces principes dans leur travail journalier et dans la préparation et mise en œuvre des mobilités
- *Sensibilisation à l'empreinte carbone* des mobilités et *budget pour les modes de transport verts* (« le voyage qui utilise des modes de transport avec peu d'émissions de carbone pour la plus grande partie du voyage, comme le bus, le train ou les voitures partagées »)

• Transition numérique dans l'enseignement et la formation professionnels

- Utilisation d'outils digitaux et combiner mobilité physique et digitale pour *compléter les activités de mobilité physique, améliorer la coopération* avec les partenaires et *la qualité de l'enseignement*
- *Acquisition de compétences digitales* via les opportunités offertes par Erasmus+ (Digital Opportunity Traineeships)

• Participation à la vie démocratique

- Développement de la *citoyenneté active, des compétences sociales et interculturelles*, de l'esprit critique et de l'éducation aux médias grâce aux activités de mobilité et de projets Erasmus+
- *Sensibilisation à l'UE, ses valeurs et son patrimoine*

Ouverture à l'international (pays tiers non associés au programme)

- Possibilité d'organiser des activités de mobilité (sortante) avec des organismes partenaires situés **dans n'importe quel pays du monde**
 - Pour développer des activités de mobilité *à l'international*
 - Pays de destinations: veiller à assurer un équilibre et une *diversité géographique*

Concrètement:

- ✓ Uniquement pour les *organismes accrédités*
- ✓ Jusqu'à *maximum 20% du financement* alloué au projet de mobilité
- ✓ *Pour tous les types de mobilité, sauf les activités de cours/formation pour le personnel* et les activités de *mobilité entrante* (experts-invités et accueil d'enseignants/éducateurs en formation)
- ✓ *Dans la demande budgétaire*, indiquer le *nombre total de mobilités internationales* demandées, mais pas de liste détaillée reprenant chaque pays de destination

Quels sont les différents types d'activités de mobilité possibles?

- ✓ La mobilité des apprenants et jeunes diplômés
- ✓ La mobilité du personnel
- ✓ Autres formats de mobilité

1. La mobilité des apprenants et jeunes diplômés

- **Pour tous les apprenants et apprentis** inscrits dans un organisme d'EFP participant au programme & les jeunes diplômés de ces organismes (dans les 12 mois suivant leur diplomation)
- ✓ Participation à des *concours de métiers dans le cadre de l'EFP* (1-10 jours)
« Evènements internationaux sectoriels au cours desquels des concours de démonstration de compétences et savoir-faire par des apprenants de l'EFP est centrale pour la promotion, la reconnaissance et l'échange d'expérience, les savoir-faire et les innovations technologiques dans l'EFP »
- ✓ *Mobilité de courte durée* (10-89 jours) : *période d'apprentissage* à l'étranger auprès d'un organisme d'EFP partenaire, une entreprise ou tout autre organisme de l'EFP ou sur le marché du travail- *avec une composante « professionnelle » forte* et un programme d'apprentissage individualisé
- ✓ *Mobilité de longue durée* (90-365 jours) (ErasmusPro): *période d'apprentissage* à l'étranger auprès d'un organisme d'EFP partenaire, une entreprise ou tout autre organisme de l'EFP ou sur le marché du travail- *avec une composante « professionnelle » forte* et un programme d'apprentissage individualisé
- ✓ *Pour les apprenants avec moins d'opportunités*, possible de raccourcir la *durée de la mobilité à un minimum 2 jours*, si justifié

2. La mobilité du personnel

- **Pour tout le personnel** d'un organisme de l'EFP participant au programme : enseignants, directions, personnel administratif, experts, conseillers, ...
- ✓ Stages d'*observation* (2-60 jours)
- ✓ *Missions d'enseignement/formation* (2-365 jours)
- ✓ *Cours et formations* (2-30 jours, max 10 jours de frais d'inscription/participant): la formation doit associer des participants d'au moins 2 pays différents et permettre aux participants d'interagir avec d'autres apprenants et avec les formateurs
- ✓ *Accompagnateurs*

3. Autres activités de mobilité

✓ Experts-invités (2-60 jours)

Possibilité *d'inviter un enseignant, un formateur ou un expert d'un autre pays pour améliorer l'enseignement et la formation au sein de votre organisme*: formation du personnel, nouvelles approches pédagogiques, bonnes pratiques de gestion

✓ Accueil d'enseignants et d'éducateurs en formation (10-365 jours)

Pour les personnes inscrites *dans un cursus de formation à destination des (futurs) enseignants* (et les jeunes diplômés) pour *faire un stage dans votre organisme*

✓ Visites préparatoires

En prévision des activités de mobilité auprès de vos (futurs) partenaires d'accueil

Doit être justifié: pour améliorer *l'aspect inclusif* et *la portée et la qualité des activités* de mobilité à venir

Exemples: préparer la mobilité des participants avec moins d'opportunités, commencer un nouveau partenariat, préparer des activités de mobilité plus longues

Pour le personnel impliqué dans l'organisation des mobilités, *et dans certains cas exceptionnels, pour les apprenants* participant à des activités de mobilité de *longue durée* ou les apprenants avec *moins d'opportunités*

→ Pour tout type de mobilité, à l'exception des cours et formations

Quels sont les types de projets possibles?

- ✓ Candidater pour un projet de courte durée
- ✓ Candidater pour une accréditation
- ✓ Mon organisme est accrédité: introduire une *demande budgétaire*

Participer à un projet de mobilité



Accréditation Erasmus

Financement régulier et simplifié
Plus d'activités possibles
Ouverture à l'international
Perspective sur le long terme

Organismes individuels

Coordinateurs de consortium

Obligatoire !



Projets de courte durée

En vue d'ouvrir l'accès au programme à tous les organismes et participants, pour une première expérience avec Erasmus+
Uniquement pour les organismes individuels
Pour des projets plus courts (6-18 mois), max 30 mobilités
Maximum 3 financements sur une période de 5 ans



Sans candidature

Rejoindre un consortium national accrédité

Accueillir des mobilités

- ❖ [Liste des sélectionnés FWB](#)
- ❖ [SEG](#)
- ❖ [eTwinning](#)
- ❖ [Epale](#)
- ❖ [Plateforme des résultats E+](#)



Coopération virtuelle: eTwinning, SEG, Epale

Candidater à un projet de courte durée

- Accessible aux organismes de l'EFP qui déposent une candidature **individuellement** – pour **tous les formats de mobilité** – mais *uniquement vers les pays de l'Union européenne ainsi que les pays tiers associés* – en vue de rendre le programme plus accessible (première expérience, projets ponctuels)

- Projets simplifiés**: durée de 6 à 18 mois, pour *maximum 30 mobilités* (hors visites préparatoires et accompagnateurs)
- Maximum 3 financements** sur une période de 5 ans
- Une seule candidature par année d'Appel

- Candidatures** auprès de l'AEF-Europe pour le **23 février 2022 à 12h00** (heure de Bruxelles) pour des projets commençant entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2022
- Evaluation qualitative** de la candidature: pertinence, qualité de la conception du projet, qualité des activités de suivi

Candidater pour une accréditation

- Obtenir une accréditation pour accéder à des demandes de financement simplifiées et garanties, pour un projet en Action-clé 1, avec un accès à un *nombre de mobilités plus important & mobilité à l'international*

☐ Philosophie de l'accréditation

- Passer d'une logique de candidatures répétées à une *approche stratégique de la mobilité, sur le long terme*
- A long terme, l'objectif est d'avoir un espace européen de l'éducation et de la formation renforcé, grâce à une « *communauté Erasmus+* » d'organismes accrédités
- *Focus sur la qualité*. Etre accrédité, c'est expliquer comment votre organisme va mettre en œuvre les activités de mobilité de manière qualitative, au service de votre organisme, du personnel et des apprenants

☐ Concrètement:

- L'accréditation est *obligatoire pour les coordinateurs de consortiums*, et *optionnelle pour les organismes qui déposent une candidature seuls*
- Processus en *2 étapes*:
 - *Demande d'accréditation*: valable ensuite pour toute la durée du Programme (2021-2027)
 - Accès à des *demandes de financement* simplifiées chaque année, en fonction de vos besoins
- **Candidatures à déposer pour le 19 octobre 2022 à 12h00** (heure Bruxelles), pour pouvoir ensuite introduire des demandes budgétaires lors de l'Appel 2023

Mon organisme est accrédité: comment introduire une demande budgétaire?

- **Accessible** à tout organisme/coordonateur de consortium détenteur d'une **Accréditation Erasmus+ EFP**

Concrètement

- Demande budgétaire = *liste des activités de mobilité prévues*
- Pour les consortiums: une liste des *membres du consortium* doit être fournie- au moins un membre en plus du coordinateur
- Pour tous les projets, *durée de projet de 15 mois, avec possibilité de prolonger jusqu'à 24 mois*
- *Une seule demande par Appel* (mais possibilité de participer à 2 consortiums)

- **Candidatures** à l'AEF pour **le 23 février 2022 à 12h00** (heure de Bruxelles) pour les projets commençant le 1^{er} juin 2022
- Ensuite, **mécanisme d'allocation budgétaire** basé sur le budget total disponible ainsi que les performances (financière/qualitative) passées de l'organisme/consortium et le type d'activités prioritaires (inclusion/long terme) demandées

BUDGET

- ✓ Contribution à des coûts unitaires - sauf pour certains postes spécifiques où il s'agit de frais réels
- ✓ Budget proportionnel au nombre, au type et au format des « unités » de mobilités

➤ Budget – quels sont les *postes concernés?*

- Soutien à l'organisation
- Soutien pour l'inclusion
 - Soutien individuel
 - Voyage
 - Visites préparatoires
- Frais d'inscription à un cours
 - Soutien linguistique
 - Coûts exceptionnels

Budget: Soutien à l'organisation de la mobilité

➤ Coûts liés à la mise en œuvre des activités de mobilité

Exemples: *préparation pédagogique et interculturelle*, *encadrement* des participants pendant les mobilités, *équipement* nécessaire à *la composante virtuelle* des mobilités, *reconnaissance* des acquis d'apprentissage, *diffusion des résultats*

➤ Différents montants, selon le profil des participants

100 €	<ul style="list-style-type: none">- par participant à une mobilité du personnel pour suivre un cours/une formation- par expert invité- par enseignant ou éducateur accueilli en formation- par participant aux concours de métiers
350 € jusqu'au 100 ^{ème} participant (200 € à partir du 101 ^{ème} participant au même type d'activité)	<ul style="list-style-type: none">- par participant à une mobilité d'apprentissage court-terme- par membre du personnel participant à une mission d'enseignement/formation, ou d'observation en situation de travail.
500 €	<ul style="list-style-type: none">- par participant à une mobilité à long-terme des apprenants (ErasmusPro)- par participant à toute activité avec les pays tiers non associés au programme

Budget: Soutien pour l'inclusion

➤ 2 volets à ce financement complémentaire

- Coûts additionnels liés aux *besoins individuels des participants avec moins d'opportunités* et de leurs accompagnateurs
 - Coûts réels : 100 % des coûts éligibles
 - Doit être justifié par l'organisme EFP candidat et approuvé par l'AEF
- Coûts liés à l'organisation de la mobilité des participants avec moins d'opportunités
 - 100 €/participant

Budget: Soutien individuel

- **Coûts liés aux frais de séjour des participants, et des accompagnateurs, pendant la mobilité**
- **Forfaits journaliers, pour 3 groupes-pays différents**
 - Pour le personnel/les accompagnateurs: 140-160-180 €/jour, selon le pays de destination (Si accompagnateur au-delà de 60 jours, montant supplémentaire financé par le budget « soutien à l'inclusion »)
 - Pour les apprenants: 66-78-90 €/jour, selon le pays de destination
 - Pour tous: 70% de ces montants à partir du 15^{ième} jour
- Contribution aux coûts unitaires, *proportionnel au nombre de participants, à la durée des mobilités et en fonction du pays de destination*
 - Possibilité de rajouter *un jour avant/après la mobilité pour le voyage*
 - Si pertinent, possibilité de rajouter *jusqu'à 6 jours supplémentaires* pour le voyage pour les participants recevant un complément pour *mode de transport « vert »*

Budget - Voyage

- **Contribution aux frais de voyage** (aller-retour) pour les participants aux activités de mobilité et leurs accompagnateurs
- Contribution allant de 23 € à 1500 € selon la distance/tranche kilométrique + *possibilité de complément si mode de transport « vert »* (pour les distances entre 100 km et 3999 km)
- Utilisez le « *calculateur de distance* » de la Commission européenne pour déterminer la tranche kilométrique pertinente (sur base de la distance pour un aller simple)

Budget: Visites préparatoires

➤ Coûts couvrant le **voyage et le séjour** des participants à une **visite préparatoire**

- 575 €/participant
- Maximum 3 participants par visite

Budget: Droits d'inscription aux cours

➤ Contribution aux droits d'inscription aux cours

- 80€/participant/jour
- Sur base du nombre de jours, avec un maximum 800€/participant par projet de mobilité (soit l'équivalent de 10 jours de cours financés)

Budget: Soutien linguistique

- **Coûts liés aux formations ou supports d'apprentissage de la langue d'étude ou de formation de la mobilité des participants**
 - Eligible *pour la mobilité des apprenants* (courte et longue), ainsi que *pour la mobilité du personnel de plus de 30 jours*
 - 150 € par participant mais uniquement si le participant ne peut bénéficier d'un soutien linguistique en ligne (OLS) en raison de l'indisponibilité de la langue ou du niveau requis.
 - *Pour la mobilité des apprenants de longue durée (ErasmusPro): 150 € additionnels par participant*, en plus de l'utilisation de l'OLS, en vue de renforcer la préparation linguistique

Budget: Coûts exceptionnels

- **Coûts pour donner une garantie financière** – si l'AEF le demande
 - 80% des coûts réels éligibles
 - **Frais de voyage élevés des participants qui ne peuvent pas être pris en charge par le poste « Voyage standard »** en raison d'un éloignement géographique ou d'autres barrières
 - Uniquement dans les cas où la contribution aux frais de voyage ne couvre pas 70 % des frais de voyage des participants
 - 80% des coûts réels éligibles
 - **Frais de visa et frais connexes, titres de séjour, vaccins et attestations médicales**
 - 100% des coûts éligibles
- Doit être *justifié dans la candidature* et *approuvé* par l'AEF

POUR ALLER PLUS LOIN

- ✓ [Guide du Programme](#)
- ✓ [Modèles](#) des formulaires de candidature (AC121 & AC122)
- ✓ [Liste des organismes éligibles](#) pour l'AC1, secteur EFP en FWB
- ✓ [Taux de financement](#)
- ✓ Définition des autorités nationales FWB [des participants avec moins d'opportunités](#)
- ✓ [Plateforme EESCP](#) (enregistrer votre organisme, candidater, gérer vos projets, différentes ressources, ...)
- ✓ Séances d'aide à la candidature de l'équipe action-clé 1
 - Projets de mobilité courte durée : le jeudi 27/01/2022 de 10h à 12h
 - Demande budgétaire pour organismes accrédités: le jeudi 27/01/2022 de 14h à 16h



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#ErasmusPlusMovesEurope

et inscrivez-vous à notre newsletter

communication@aef-europe.be

www.erasmusplus-fr.be



 Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

